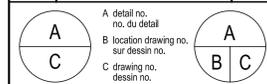


revision	description	date
07	TENDER / SOUMISSION	14/01/17
06	SOUMISSION À 100% SUBMISSION	13/11/29
05	BEEFP 100% FHBRO	13/10/24
04	SOUMISSION À 99% SUBMISSION	13/08/12
03	ISSUED FOR BUILDING PERMIT / SOUMISSION POUR PERMIS DE CONSTRUCTION	13/07/31
02	SOUMISSION À 66% SUBMISSION	13/06/07
01	SOUMISSION À 33% SUBMISSION	13/03/20



project
CENTRE BLOCK VENTILATION TOWERS REHABILITATION PROJECT
PARLIAMENT HILL, OTTAWA, ONTARIO
PROJET DE RÉHABILITATION DES TOURS DE VENTILATION DE L'ÉDIFICE DU CENTRE
COLLINE PARLEMENTAIRE, OTTAWA, ONTARIO

drawing
SENATE TOWER WASHROOMS SLAB & WALL STRUCTURAL DETAILS

TOUR DU SENAT
DÉTAILS DES STRUCTURES DES MURS ET DES DALLES DES SALLES DE TOILETTES

designed	compu
date	K. IBRAHIM (yyyy/mm/dd)
drawn	N.S. dessiné
date	January 17, 2014 (yyyy/mm/dd)
reviewed	examiné
date	(yyyy/mm/dd)
approved	approuvé
date	January 17, 2014 (yyyy/mm/dd)
Tender	GRANT MORDEEN Soumission

Project Manager / Administrateur de projets
no. du projet
R.008227.002

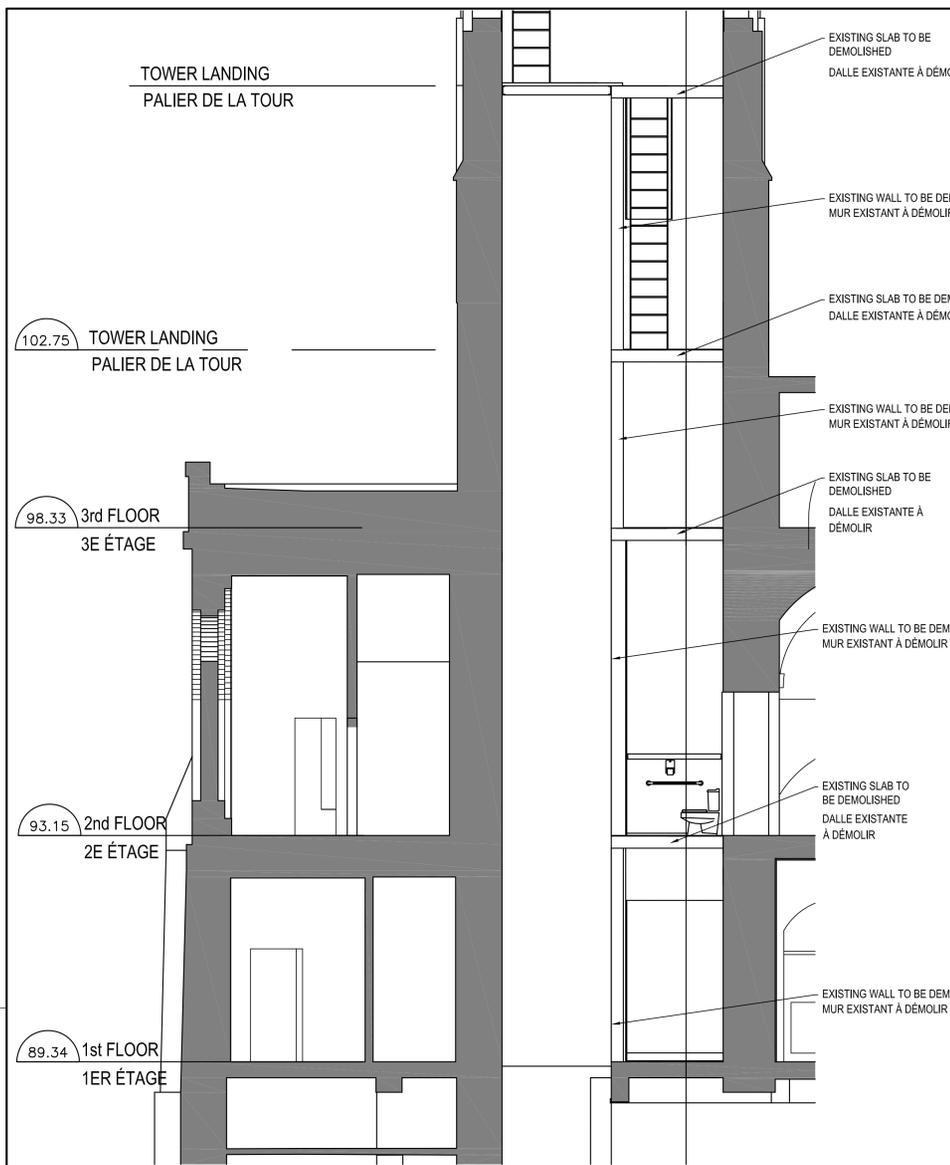
drawing no. / no. du dessin
S9

NOTES:

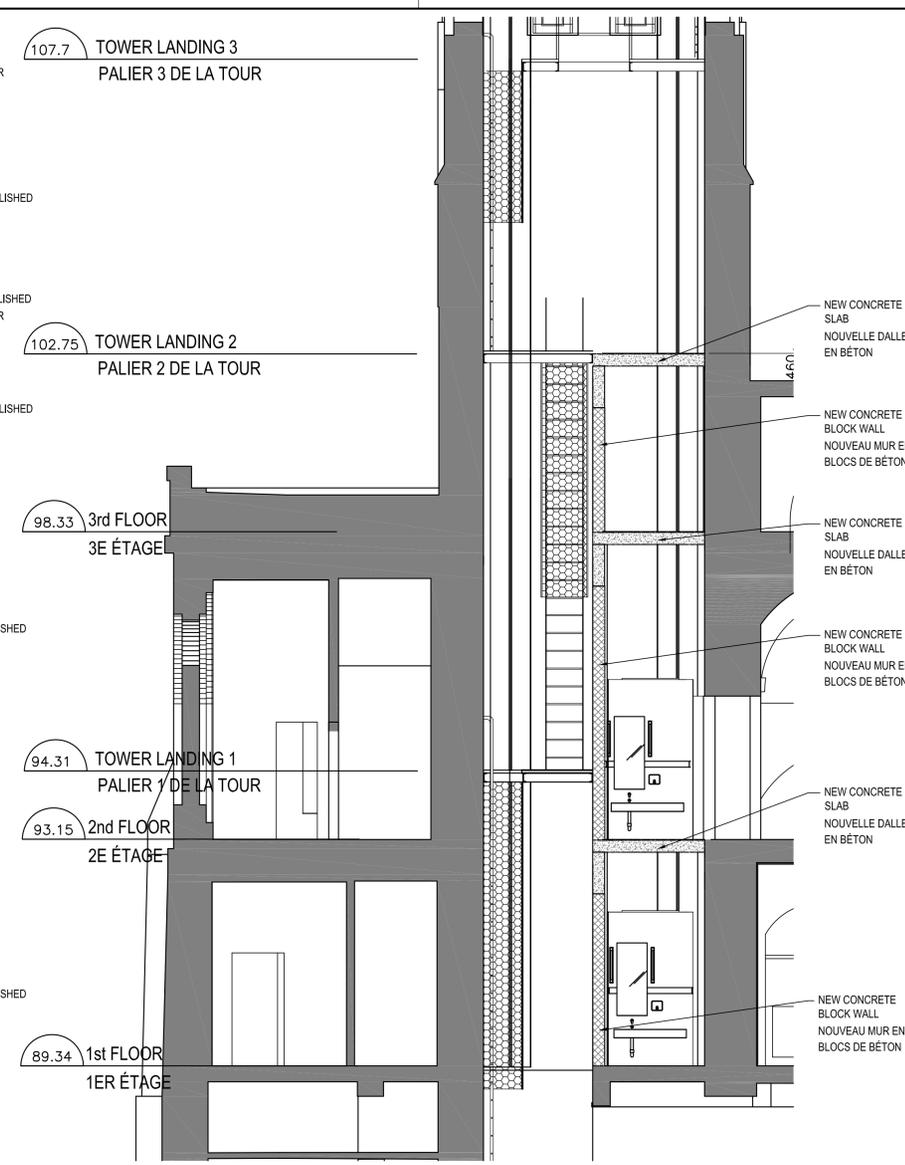
- ALL MATERIALS AND WORKMANSHIP SHALL BE IN ACCORDANCE WITH THE LATEST EDITION OF THE NATIONAL BUILDING CODE (NBC).
- ALL MASONRY CONSTRUCTION IS TO CONFORM TO THE REQUIREMENTS OF CSA A371-04 (UNLESS OTHERWISE SPECIFIED).
- CONCRETE BLOCK SHALL BE METRIC MODULAR, LIGHT WEIGHT-BLOCK, MINIMUM 15 MPA COMPRESSIVE STRENGTH, CONFORMING TO CSA CAN3-A165-M85, "STANDARDS ON CONCRETE MASONRY UNITS".
- THE ENDS OF THE CONCRETE BEAMS, SUPPORTING THE CONCRETE BLOCK WALLS, SHALL BE BUILT IN POCKETS MADE IN THE TRANSVERSAL MASONRY WALLS. THE POCKET DEPTH SHALL NOT BE LESS THAN 250 MM.
- PROVIDE A MOVEMENT JOINT BETWEEN TOP OF BLOCK WALL AND THE CONCRETE BEAM OF 15 MM WIDTH AND SEAL WITH MULTI-COMPONENT CHEMICAL CURING SEALANT, NON-SAG TO CAN2-19.24-M80, CLASS A, TYPE I AGAINST CLOSED CELL BACKER ROD IN LOCATIONS AS INDICATED ON THE DRAWINGS. MOVEMENT JOINTS SHALL BE KEPT CLEAR OF ALL MATERIALS WHICH CAN INHIBIT FREE MOVEMENTS.
- PROVIDE A MOVEMENT JOINT BETWEEN VERTICAL EDGE OF THE BLOCK WALL AND THE ADJACENT MASONRY WALLS OF 10 MM WIDTH AND SEAL WITH MULTI-COMPONENT CHEMICAL CURING SEALANT, NON-SAG TO CAN2-19.24-M80, CLASS A, TYPE II AGAINST CLOSED CELL BACKER ROD IN LOCATIONS AS INDICATED ON THE DRAWINGS. MOVEMENT JOINTS SHALL BE KEPT CLEAR OF ALL MATERIALS WHICH CAN INHIBIT FREE MOVEMENTS.
- FOR THE BLOCK MASONRY, THE MORTAR MIX IS AS FOLLOWS: ONE PART MASONRY CEMENT TYPE S, 3 PARTS OF CLEAN SHARP SAND IN A DAMP LOOSE STATE (MORTAR PROPORTIONS BY VOLUME) OR APPROVED EQUAL. THE 1 : 3 MIX SHOULD GENERATE A MORTAR WITH A MINIMUM 28-DAY COMPRESSIVE STRENGTH OF ABOUT 8.5 MPA.
- GROUT CELLS USING FINE, HIGHLY FLOWABLE NON-SHRINK GROUT (15 MPA AT 28 DAYS COMPRESSIVE STRENGTH). ENSURE THAT THE GROUT HAS PROPERLY FILLED THE BLOCK CELLS BY TAPPING THE BLOCKS.
- MORTAR AND GROUT MIXING, HANDLING, AND CURING ARE TO CONFORM TO THE REQUIREMENTS OF CSA A179-04.

NOTES :

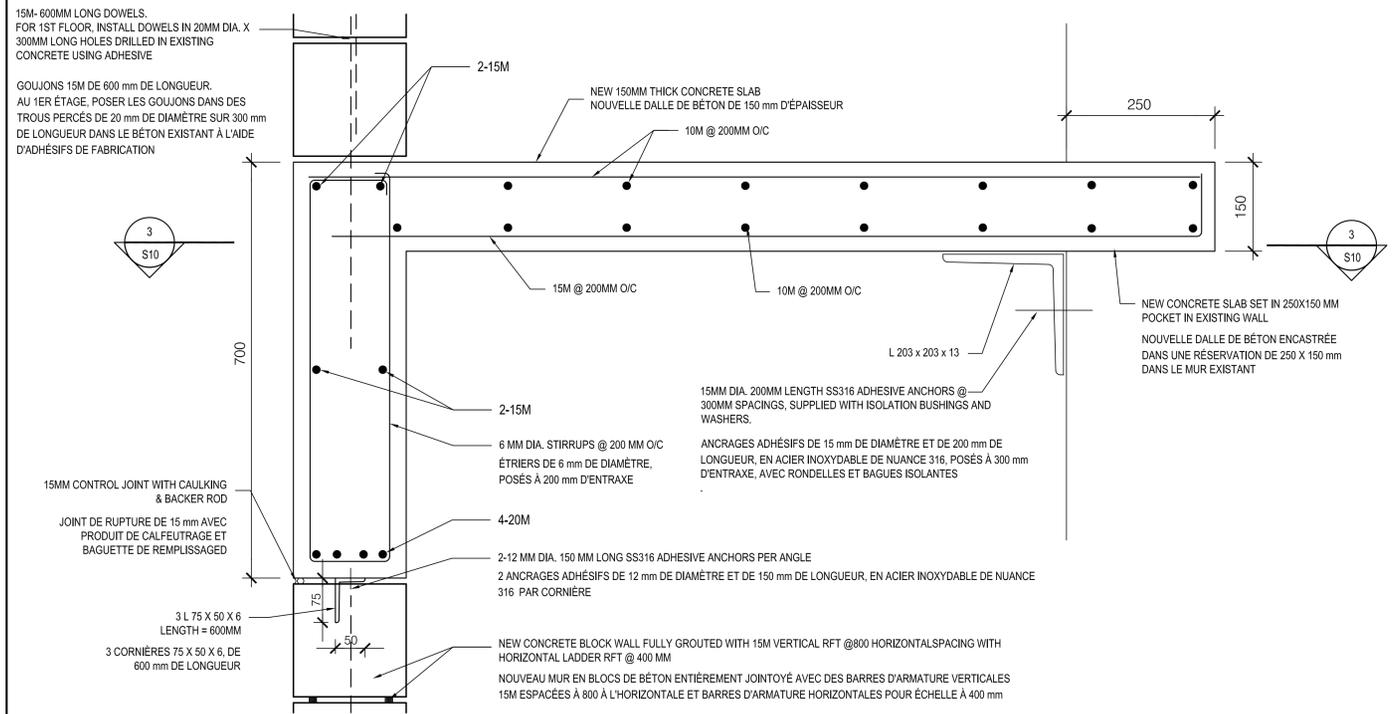
- LES MATÉRIEAUX ET LA MAIN-D'OEUVRE DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA PLUS RÉCENTE ÉDITION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT (CNB).
- LA MAÇONNERIE DOIT ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA NORME CSA A371-F04 (À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE).
- LES BLOCS DOIVENT ÊTRE EN BÉTON LÉGER, DE DIMENSIONS MODULAIRES, DE FORMAT MÉTRIQUE, AVEC UNE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION D'AU MOINS 15 MPa, CONFORMÉMENT À LA NORME CSA CAN3-A165-M85, « NORME CSA SUR LES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON ».
- LES EXTRÉMITÉS DES POUTRES DE BÉTON QUI SUPPORTENT LES MURS EN BLOCS DE BÉTON DOIVENT ÊTRE ENCASTRÉES DANS DES RÉSERVATIONS PRATIQUÉES DANS LES MURS DE MAÇONNERIE TRANSVERSAUX. LA PROFONDEUR DE LA RÉSERVATION NE DOIT PAS ÊTRE INFÉRIEURE À 250 mm.
- PRÉVOIR UN JOINT DE FRACTIONNEMENT ENTRE LE DESSUS DU MUR EN BLOCS ET LA POUTRE EN BÉTON AYANT AU MOINS 15 mm DE LARGEUR ET APPLIQUER UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ À PLUSIEURS COMPOSANTS. À POLYMÉRISATION CHIMIQUE ET NON AFFAISSANT CONFORME À LA NORME CAN2-19.24-M80, DE CLASSE A ET DE TYPE II SUR LA BAGUETTE DE REMPLISSAGE CELLULAIRE AUX ENDROITS INDICUÉS SUR LES DESSINS. ENLEVER LES MATÉRIEAUX QUI POURRAIENT NUIRE AU MOUVEMENT DES JOINTS DE FRACTIONNEMENT.
- PRÉVOIR UN JOINT DE FRACTIONNEMENT ENTRE L'EXTRÉMITÉ VERTICALE DU MUR EN BLOCS ET LES MURS DE MAÇONNERIE ADJACENTS AYANT 10 mm DE LARGEUR ET APPLIQUER UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ À PLUSIEURS COMPOSANTS. À POLYMÉRISATION CHIMIQUE ET NON AFFAISSANT CONFORME À LA NORME CAN2-19.24-M80, DE CLASSE A ET DE TYPE II SUR LA BAGUETTE DE REMPLISSAGE CELLULAIRE AUX ENDROITS INDICUÉS SUR LES DESSINS. ENLEVER LES MATÉRIEAUX QUI POURRAIENT NUIRE AU MOUVEMENT DES JOINTS DE FRACTIONNEMENT.
- POUR LA MAÇONNERIE EN BLOCS, LE MORTIER DOIT ÊTRE COMME SUIT : UNE PARTIE DE CIMENT À MAÇONNERIE DE TYPE S, 3 PARTIES DE SABLE CONSTITUÉ DE PARTICULES ANGULEUSES, LAVÉ, HUMIDE ET LÂCHE (DOSAGE DU MORTIER PAR VOLUME) OU UTILISER DU MORTIER DE FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE. LE DOSAGE DÉCRIT DEVRAIT PERMETTRE D'OBTENIR UNE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION D'ENVIRON 8,5 MPa AU MOINS À 28 JOURS.
- JOINTOYER LES CELLULES AU MOYEN DE COULIS FIN SANS RETRAIT, TRÈS FLUIDE (RÉSISTANCE À LA COMPRESSION DE 15 MPa À 28 JOURS). POUR S'ASSURER QUE LES CELLULES SONT BIEN REMPLIES DE COULIS, FRAPPER DOUCEMENT SUR LES BLOCS DE FAÇON RÉPÉTÉE.
- LE MÉLANGE, LA MANUTENTION ET LE DURCISSEMENT DU MORTIER ET DU COULIS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DE LA NORME CSA A179-F04.



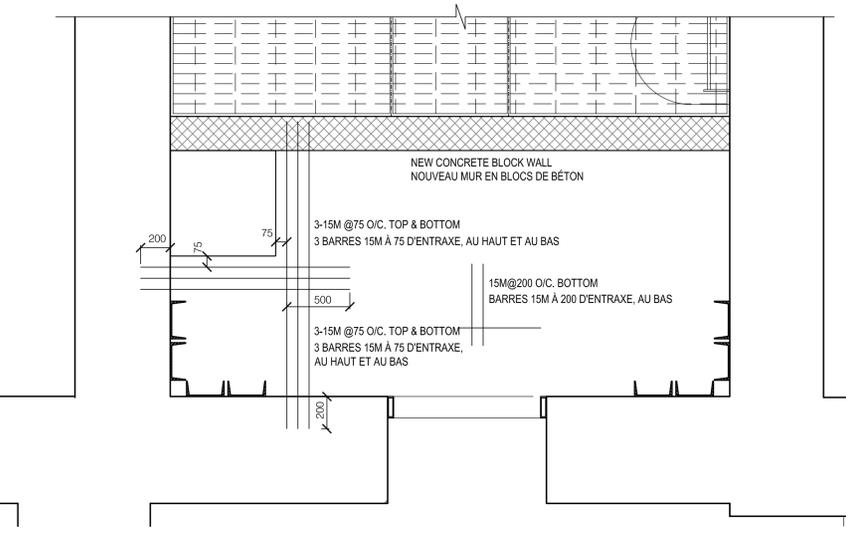
SECTION 1 SECTION LOOKING EAST ILLUSTRATING ELEMENTS TO BE DEMOLISHED
COUPE AVEC VUE EN DIRECTION EST ILLUSTRANT LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR



SECTION 2 SECTION LOOKING EAST ILLUSTRATING THE NEW SLABS AND WALLS
COUPE AVEC VUE EN DIRECTION EST ILLUSTRANT LES DALLES ET MURS NEUFS



SECTION 3 NEW FLOOR AND WALL REINFORCEMENT DETAILS
DÉTAILS DE L'ARMATURE DU PLANCHER ET DU MUR NEUFS



SECTION 4 THIRD FLOOR LANDING CONCRETE SLAB REINFORCEMENT LAYOUT
DISPOSITION DE L'ARMATURE DE LA DALLE DE BÉTON AU PALIER DU TROISIÈME ÉTAGE

